



**UNIVERSITE D'ANTANANARIVO**

-----  
**DOMAINE DES SCIENCES DE LA SOCIETE**  
-----

**MENTION ECONOMIE**

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme de Licence en Economie

Option : Economie du Partenariat Public-Privé

**Rôle des Petites et Moyennes Entreprises  
(PME) dans la lutte contre la pauvreté**

**Présenté par :**

**N° 84 : ANDRIATSARAFARA Aina Fanomezana**

Encadreur : Monsieur FANJAVA Rudy Karl, enseignant chercheur

Examineur : Monsieur RAKOTOZAFY Rivo John Ronald, enseignant chercheur

Date de soutenance : Vendredi 22 Mars 2019

Date de dépôt : Mercredi 27 Février 2019

Année Universitaire : 2017-2018



## *REMERCIEMENTS*

Avant tout, je tiens à remercier Dieu, car sans Lui rien ne pourrait se concrétiser.

Ce travail de recherche n'aurait pas pu aussi s'aboutir sans la contribution de nombreuses personnes ayant donné leurs soutiens moral et financier. C'est l'occasion de les remercier pour leurs précieux conseils qui ont enrichi ce travail.

Mes sincères remerciements s'adressent :

- A Monsieur RAMANOELINA Panja, Président de l'Université d'Antananarivo
- A Monsieur RAKOTO David Olivaniaina, Doyen du Domaine des Sciences de la Société
- A Monsieur RAMAROMANANA ANDRIAMAHEFAZAFY Fanomezantsoa, Chef de la mention Economie
- A Madame RANDRIAMANAMPISOA Holimalala, Responsable d'année en Licence 3 de la mention Economie
- A Monsieur FANJAVA Rudy Karl, enseignant chercheur, qui a accepté de m'encadrer, je le remercie pour ses conseils, ses pertinentes remarques et ses orientations
- A tous les enseignants et personnels administratifs de la mention Economie

Mes remerciements vont également à Monsieur RAKOTOZAFY Rivo John Ronald, enseignant chercheur et membre du jury, pour avoir accepté d'examiner ce travail.

Je remercie également mes parents de m'avoir précieusement aidé, motivé et encouragé sans relâche, tout au long de mes recherches.

Je remercie tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

ANDRIATSARAFARA Aina Fanomezana

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION GENERALE

## CHAPITRE I REVUE DE LITTERATURE SUR L'ENTREPRISE ET LA PAUVRETE

Section 1 : Introduction

Section 2 : Historiques de la pauvreté et de l'entreprise

Section 3 : Entreprise et la lutte contre la pauvreté

## CHAPITRE II ETUDE DES CAS

Section 1 : Contribution des PME dans la lutte contre la pauvreté cas de la Chine dans la province de Zhejiang

Section 2 : Rôle des PME dans la lutte contre la pauvreté à Kinshasa, région de la République Démocratique de Congo

Section 3 : Cas central : Madagascar

## CHAPITRE III REALITE SUR LE ROLE DES PME DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Section 1 : Débats théoriques concernant les concepts de la pauvreté et de l'entreprise

Section 2 : Rôle des PME dans la lutte contre la pauvreté

Section 3 : Les problèmes des PME à Madagascar et recommandations

## CONCLUSION GENERALE

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

BIT	: Bureau International du Travail
CPCCAF	: Conférences Permanentes des Chambres Consulaires Africaines Francophones
EI	: Entreprises Individuelles
EURL	: Entreprises Unipersonnelles à Responsabilités Limitées
GIZ	: Gesellschaft fur Internationale Zusammenarbeit
INSTAT	: Institut National de la STATistique
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONUDI	: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PIB	: Produit Intérieur Brut
R&D	: Recherche and Development
RDC	: République Démocratique de Congo
SA	: Sociétés Anonymes
SAU	: Sociétés Anonymes Unipersonnelles
UE	: Union Européenne

## **LISTE DES FIGURES**

	Pages
Figure 1 : Part médiane de l'emploi selon la classe de taille des entreprises et le groupe de revenu des pays.....	15
Figure 2 : Part des PME dans le PIB par groupe de revenu des pays.....	16

## **LISTE DES TABLEAUX**

	Pages
Tableau 1 : Production de nouveaux produits par taille d'entreprise à Shanghai en 2011.....	19
Tableau 2 : Répartition des entreprises malgaches par province et par type.....	24
Tableau 3 : Répartitions des entreprises par Branche d'activité et par type.....	24
Tableau 4 : Répartition de l'emploi selon le type d'entreprise.....	25
Tableau 5 : Répartition de revenu brut annuel moyen selon la branche d'activité des PME.....	26
Tableau 6 : Montant des impôts payés par les PME selon leur branche d'activités.....	27

## INTRODUCTION GENERALE

La pauvreté est un des problèmes majeurs dans la vie d'un pays et même au niveau international. Il s'agit non seulement d'un phénomène se manifestant à travers une situation monétaire et financière déplorable, mais il affecte aussi la vie sociale ainsi que les capacités intellectuelle et physique de l'individu. Elle est un phénomène dit « multidimensionnel », présent surtout dans les pays en développement comme ceux de l'Afrique Subsaharienne.

Depuis ces dernières années, les organisations internationales, comme la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), font de la lutte contre la pauvreté une priorité.

Au Maroc, par exemple, le Chef du Gouvernement M. Abdel-Ilah Benrikan a lancé une initiative nationale pour le développement humain dans le but de lutter contre la pauvreté. Cette initiative consiste, en plus d'aider les catégories sociales les plus démunies à s'améliorer, vise aussi à subvenir aux besoins des petites et moyennes entreprises ou PME. Cela explique que l'entreprise, surtout les PME, ont un lien avec la réduction de la pauvreté. Problématique

:

Dans le processus de lutte contre la pauvreté, les organismes internationaux mettent en œuvre différents moyens tels les subventions accordées aux pays en développement.

Cependant, lorsqu'il s'agit du pays comme le Maroc, la contribution de l'entreprise, plus précisément les PME, est très évoquée. Cela conduit à se poser la question : Pourquoi s'intéresser tant à l'entreprise (surtout les PME) dans cette lutte contre la pauvreté ?

Pour aider à voir plus clair dans cette analyse et pour retracer les méthodes et approches cadrant sur la contribution de l'entreprise dans la lutte contre la pauvreté, une revue de littérature a été effectuée, elle constitue l'ensemble des travaux des chercheurs.

La plupart des études et recherches sur la pauvreté, et donc la lutte contre celle-ci, met de plus en plus l'accent sur la capacité des PME d'être un facteur de croissance économique.

Dans notre recherche, nous nous intéressons à l'étude des deux concepts : la pauvreté et PME, et la contribution de cette dernière à la lutte contre la pauvreté à Madagascar en passant par l'étude de cas de la Chine et de la République Démocratique du Congo.

Dans le cadre de cette étude, nous essayons d'apporter quelques éléments de réponse à la question en proposant les hypothèses suivantes :

Les PME contribuent fortement à la lutte contre la pauvreté (monétaire) à Madagascar.

Malgré l'effort consenti pour améliorer les conditions socio-économiques ; l'apport des PME malgaches reste insuffisant pour répondre pleinement aux attentes de la population Malgache.

#### Méthodologie :

La méthodologie se repose sur l'adoption d'une approche. Elle est de nature qualitative en se basant sur l'étude de cas. Plusieurs sources de données ont été utilisées (consultation de documents des entreprises, sites internet, ouvrages) afin de nourrir les observations. La méthodologie théorique permet d'essayer de mieux saisir le rôle des PME dans la lutte contre la pauvreté.

Le présent mémoire se divise en trois grands chapitres : le premier chapitre s'agit d'une revue de littérature, elle regroupe les travaux faits concernant les deux concepts de pauvreté et d'entreprise. Ce chapitre est substitué en trois sections la première concernant la notion de pauvreté ; la deuxième concerne la notion d'entreprise en général et la troisième section regroupe les études sur la contribution des PME dans la lutte contre la pauvreté. Le second chapitre concerne l'étude des cas, pour cela, nous avons pris trois cas pour illustrer le rôle des PME : le premier est le cas de la Chine, qui a réussi à sortir de la pauvreté durant les vingt dernières années ; le cas suivant est celui de la République Démocratique de Congo, un pays de l'Afrique subsaharienne qui fait encore partie des pays en voie de développement et qui lutte contre la pauvreté et enfin le cas central de Madagascar, où l'on cherche encore à comprendre la contribution des PME. Le troisième et dernier chapitre se penchera sur les débats théoriques et ce que nous pouvons tirer de l'étude de cas.

# CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE SUR L'ENTREPRISE ET LA PAUVRETE

## Section 1 : Introduction

La littérature théorique sur le rôle de l'entreprise privée surtout les PME (Petites et Moyennes Entreprises) dans la lutte contre la pauvreté. La notion même de la pauvreté est déjà un sujet de débat entre les différents auteurs et économistes comme Amartya Sen (Prix Nobel d'économie 1998), Martin Ravallion (Chef Economiste et Vice-Président du Groupe Banque Mondiale), ou encore Rawls (philosophe américain), si bien que la lutte contre celle-ci soit d'actualité. Nombreux sont les auteurs et même dirigeant ou Chef d'Etat comme celui du Maroc M. Abdel-Ilah Benkiran qui ont évoqué l'importance de l'entreprise (PME) dans cette lutte. Nombreux économistes tels que Herbert Simon, Chandler en disent long sur le concept d'entreprise.

## Section 2 : Historiques de la pauvreté et de l'entreprise

### I.2.1. Concept de pauvreté

Au XXe siècle, l'approche de la pauvreté est restée un phénomène multidimensionnel et difficile à quantifier, dû à ses nombreuses caractéristiques comme le manque de ressources monétaires, déficit d'éducation et santé, l'absence de liberté. La lutte contre la pauvreté est l'un des principaux débats économiques actuellement.

Selon la Banque Mondiale et le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), la pauvreté est la conséquence « d'un manque d'actifs, d'une croissance économique insuffisante ou inappropriée, et d'une mauvaise gouvernance. »

Historiquement, dans les années 1890, le Darwinisme social définit la pauvreté comme « un phénomène qui répond à des lois dites scientifiques qu'il faut mesurer et analyser ». <sup>1</sup>

La théorie Welfariste dominante depuis deux siècles, base le bien-être exclusivement sur la notion d'utilité, où les ressources monétaires (ou les revenus) déterminent son niveau. La pauvreté est définie alors comme « un niveau de revenu socialement inacceptable ». <sup>2</sup>

Peter Townsend entreprend dans les années 1970 une approche relativiste de la pauvreté. Pour lui, « les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés en état

---

<sup>1</sup> Darwinisme sociale : désigne l'application de la théorie de la sélection naturelle, en principe réservée au monde animal, mais également à la société humaine.

<sup>2</sup> Welfarisme : école qui définit le bien-être social exclusivement à partir des fonctions d'utilité, c'est-à-dire la satisfaction des préférences et prône le rôle de l'Etat providence.

de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités, et pour avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement ou sont au moins largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Leurs ressources sont si significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont, de fait, exclus des modes de vie courants, des habitudes et des activités ».<sup>3</sup>

John Rawls à travers son livre « Théorie de la Justice » (1971) donne une définition philosophique de la pauvreté en s'appuyant sur ce qu'il considère comme les biens premiers, c'est à dire les droits de base, la liberté de choix. Il s'agit de définir la pauvreté comme une situation considérée comme inacceptable c'est-à-dire injuste, dans une société donnée et ce sur un plan économique et social. Contrairement aux welfaristes, seule la justice ou l'équité est la base de l'arrangement social.

Selon Amartya Sen et grâce à ses travaux sur la pauvreté multidimensionnelle, la définition de ce phénomène se base sur deux approches, dont l'une est nommée l'approche unidimensionnelle. Celle-ci est appliquée par les bailleurs de fonds et les institutions internationales pour permettre d'identifier les populations pauvres, dont les critères sont limités car ils sont axés sur les ressources monétaires, c'est à dire le revenu, et la consommation. Ces critères pour mesurer la pauvreté sont d'après Sen, des éléments insuffisants et ne permettent pas de répondre complètement au problème de ciblage des populations pauvres. La seconde approche de Sen est l'approche multidimensionnelle des « Capabilities » où il considère que la pauvreté doit prendre en compte les facteurs du « bien-être ». Sen expliquera à travers ses analyses que la pauvreté ne doit pas être considérée seulement comme un manque de ressources monétaires, il faudrait prendre en compte la condition physique des personnes et ses accomplissements personnels.

La pauvreté est donc un phénomène à multiple caractéristiques, pouvant varier selon les lieux, les groupes de personnes entraînant ainsi la difficulté de pouvoir quantifier la pauvreté. Cependant, nous pouvons citer quelques indicateurs de la pauvreté, tels que : l'indicateur simple basé sur le concept d'Utilité Monétaire Métrique ou UMM développé par Paul

---

<sup>3</sup> Peter Townsend : sociologue anglais ancien Professeur à la London School of Economics en « International Social Policy ».

Samuelson dans les années 70 désignant le minimum d'argent requis pour atteindre un niveau de bien-être se rapportant à un niveau de satisfaction donné.<sup>4</sup>

Ou bien, un indicateur composé comme l'Indice de Développement Humain (IDH), utilisé par le PNUD ou Programme des Nations Unies pour le Développement dans les rapports mondiaux sur le développement humain. L'IDH est un indicateur composite de la pauvreté car il intègre trois éléments tels que le revenu en termes de PIB réel par habitant basé sur la parité des pouvoirs d'achat, la durée de vie (espérance de vie à la naissance) et l'éducation (taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation).

### I.2.2. Concept d'entreprise

Les hypothèses de base du modèle microéconomique par les Néoclassiques considèrent l'entreprise ou la firme d'avoir comme seule fonction de production. Mais les économistes hétérodoxes accusent cette théorie de ne pas être parfaite dans le cas où elle ne prend pas en considération le rôle de l'entrepreneur, car les personnels (collectifs) sont traités comme un seul et même agent, donc les hétérodoxes attribuent à l'entreprise trois fonctions essentielles : une fonction d'innovation ou de création ( d'après Joseph Schumpeter (économiste et professeur en science politique autrichien) : « L'entreprise cherche à agir sur son environnement »), une fonction d'acquisition et d'exploitation de l'information d'après Hayek et une fonction d'organisation et de coordination de la production selon Harvey Leibenstein<sup>5</sup>.

Les échanges de nature commerciale et marchande datent depuis l'Antiquité. Tandis que les origines de l'entreprise moderne qui dépasse celle dite marchande remontent au 16<sup>ème</sup> siècle.

Dès 1933 avait été mise en avant la scission au sein de l'entreprise entre propriétaires et dirigeants, ces derniers contrôlant effectivement l'entreprise et ne cherchant pas nécessairement à maximiser le profit de l'entreprise (fonction utilité des propriétaires), mais leur propre fonction utilité.<sup>6</sup>

Herbert Simon (économiste et sociologue américain ayant reçu le « Prix Nobel » d'économie en 1978) met au point une nouvelle conception de la rationalité, en faisant des comportements un objet d'étude en lui-même et non, comme chez Friedman, un simple moyen de la théorie des marchés et des prix. Il prend en compte l'incertitude et l'information imparfaite des agents, ainsi que les limites de leurs capacités de calcul, qui ne leur permettent pas de passer

---

<sup>4</sup> Cité par Razafindravonona Jean dans son ouvrage intitulé « Pauvreté et Distribution des Services Sociaux à Madagascar » en 2007.

<sup>5</sup> Harvey Leibenstein : économiste américain, créateur du principe économique d'Inefficiency-X en 1966. <sup>6</sup> Scission : développé par Coriat B. et Weinstein dans la revue sur les nouvelles théories de l'entreprise, désignant

en revue toutes les actions possibles, et enfin l'interdépendance des agents, qui prennent leurs décisions en anticipant les actions des autres (comportements stratégiques). Il en résulte la recherche non d'une maximisation mais de la satisfaction d'un niveau d'aspiration, qui se traduit par l'étude d'un certain nombre d'alternatives, le processus cessant dès qu'est atteint le niveau de satisfaction attendu, niveau qui peut être révisé en fonction de l'expérience du sujet. La théorie de Simon présente en fait la firme comme un remède aux limites de l'individu, la division du travail au sein du processus de décision permettant une meilleure gestion.

Leibenstein de son côté part du constat que des entreprises disposant de ressources équivalentes parviennent à des résultats très divers pour mettre en évidence un nouveau type d'efficacité, pas seulement « allocative » (consistant en l'allocation des ressources), mais qui dépend de la qualité de l'organisation interne à la firme, « facteur X », qui détermine l'intensité d'utilisation des facteurs de production (en particulier le travail) ; l'état normal de l'entreprise est donc sous-optimal, contrairement à ce qu'affirme la théorie standard, en conséquence d'une certaine « inefficience X », et les contrats et conventions, explicites ou implicites (le contrat de travail en particulier étant nécessairement incomplet) jouent un rôle essentiel ; la firme est dans cette perspective une organisation bien plus qu'une simple combinaison de facteurs.

Alfred Chandler (historien de l'économie américaine, concentré sur l'étude de la gestion des grandes entreprises américaines) enfin effectue une mise en perspective historique de la firme moderne, que l'on peut avec lui définir comme un ensemble intégré d'unités fonctionnelles et opérationnelles, administré par une hiérarchie managériale à plusieurs niveaux. Sa fonction principale est d'assurer la coordination des activités et des flux de ressources, ce qui se traduit par le rôle croissant en son sein de l'appareil administratif. Elle se distingue du marché en substituant la coordination administrative à la coordination marchande, et de la fédération en reposant sur un système hiérarchique et un contrôle centralisé. Chandler souligne l'influence sur la forme de la firme des conditions de production et de distribution (passage à la consommation de masse) ; il distingue deux formes successives de firmes, forme U (unitaire : centralisée, cloisonnée) et forme M (multidivisionnelle : divisions autonomes spécialisées par produit ou par région, supervisées par une direction générale qui assure la coordination), permettant intégration verticale (prise de contrôle des différents stades de la production et de la distribution d'un produit) et diversification. Les formes de propriétés et de contrôle, ainsi que les modes de relations inter et intra-firme jouent également d'après lui un rôle essentiel. La firme moderne est donc dans ce cadre une institution complexe, qui s'est

imposée au fil du temps par son efficacité dynamique, à travers les métamorphoses de ses formes organisationnelles.

Actuellement, par l'évolution de l'entreprise, il est difficile de mettre en évidence les PME face aux grandes entreprises car l'histoire de la contribution des grandes entreprises dans la croissance économique marquait l'histoire de l'entreprise en général, le propos de M. Thouverez-Brochot dans « Internalisation et compétitivité » appuie cela : « La spécificité de la moyenne entreprise, la grande oubliée de toutes les analyses du tissu industriel depuis 40 ans ».

Cette thèse est suivie par celle de Patrick Verley (spécialiste de l'histoire économique de la Révolution Industrielle et professeur d'histoire économique à l'université de Genève) : « Identifier plus ou moins PME, entreprise individuelle, firme familiale, firme dynastique constitue un amalgame inacceptable, qui revient à confondre des réalités et surtout par son rôle dans le renouvellement des structures industrielles que la « petite » entreprise, qui parfois deviendra « grande », intéresse au plus haut point l'histoire économique ».

Cependant, cette thèse est contredite par Lescure Michel dans « Pme et croissance économique » : « Le jugement selon lequel les petites et moyennes entreprises sont restées un peu négligées par les historiens parce qu'elles ont traversé discrètement les XIXe et XXe siècles sans mutations profondes », et apparaît peu fondé, ou du moins sans validité générale <sup>6</sup>. Chandler lui-même, et qui plus est à propos des industries dominées par les grandes entreprises « fer de lance » de la seconde révolution industrielle, signale à l'occasion le rôle d'entreprises plus petites entretenant diverses relations de complémentarités (en tant que fournisseurs, distributeurs ou concurrents).

### **Section 3 : Entreprise et lutte contre la pauvreté**

Dans cette partie, il est nécessaire de voir les relations entre entreprise et lutte contre la pauvreté.

#### **I.3.1. Intégration des PME dans la lutte contre la pauvreté**

Pour pouvoir comprendre le rôle de l'entreprise, il est très important de considérer l'apport des théories néo institutionnelles des organisations appelées également théories de l'économie organisationnelle ou théories contractuelles des organisations (TCO), qui regroupent principalement les théories des droits de propriété (TDP), de l'agence et des coûts

---

<sup>6</sup> Lescure, M. professeur émérite d'histoire contemporaine (1996). PME et croissance économique. L'expérience française des années 1920, Paris, Economica.

de transactions (TCT). Depuis plus de vingt ans, ces théories ont contribué à construire des nouvelles forme et structure des organisations et constituent même la base de ces dernières.

Ces théories ont deux grands domaines d'application, externe et interne à l'organisation. Dans le premier domaine, externe, elles se préoccupent de l'analyse du partage des activités sociales (production, échange, répartition) entre les marchés et les organisations ainsi qu'entre les différentes formes organisationnelles (entreprises privées sous leurs différentes formes : organisations à but non lucratif, administration et entreprises publiques...).

Dans le second domaine, interne, elles étudient l'architecture organisationnelle, notamment les mécanismes organisationnels participant aux systèmes d'incitation et de contrôle (systèmes de rémunération, systèmes de mesure de performance). Toutes les approches traditionnelles relevant des différents domaines des sciences de gestion ont été influencées par ces théories qu'il s'agisse de la finance, du marketing, de la gestion des ressources humaines, du contrôle de gestion, de la comptabilité ou de la gestion de la production.

**-La théorie de l'agence** cherche soit à expliquer les formes organisationnelles comme modes de résolution des conflits d'intérêts existants entre individus ou organisations et ces conflits mènent à la réduction des gains potentiels issus de la coopération : c'est la théorie positive de l'agence (ou TPA), soit à proposer des mécanismes qui permettent de réduire le coût de ces conflits : c'est la théorie normative ou prescriptive de l'agence, citée par Gérard Charreaux dans ses travaux en Septembre 1998, elle apparaît plus formalisée et est, pour l'essentiel, due à des économistes moins directement intéressés par l'étude des problèmes de gestion. À partir de modèles fondés sur des hypothèses portant sur les structures de préférence des agents, les structures d'information et la nature de l'incertitude, cette théorie permet d'étudier le partage optimal du risque entre les agents, les caractéristiques des contrats optimaux et les propriétés des solutions d'équilibre selon l'optique de « l'analyse du bien-être ». En raison des difficultés liées à la formalisation, le cadre retenu reste relativement simple et ne retient le plus souvent qu'un principal et un agent, encore que l'analyse se soit fortement complexifiée dans les développements récents. Inversement, la TPA cherche principalement à comprendre les effets des modifications de l'environnement contractuel et des techniques de surveillance et de dédouanement sur la forme des contrats et la survie des organisations.

Précisons que la branche normative n'est pas dépourvue d'implications explicatives ; elle peut permettre de comprendre certains phénomènes réels tels que, par exemple, l'existence des

franchises dans les contrats d'assurance ou l'analyse des circuits de distribution ou encore, la structure des systèmes de rémunération.<sup>7</sup>

**-La théorie des droits de propriété** est la base du modèle néoclassique. Elle cherche à démontrer la supériorité de la firme capitaliste dans une économie de marché. Pour Steve Pejovich (1969), les droits de propriétés sont des « relations codifiées sur l'usage des choses »<sup>8</sup>. Et pour Harold Demset (1967), les droits de propriété sont un moyen « permettant aux individus de savoir ce qu'ils peuvent raisonnablement espérer dans leur rapport avec les autres membres de la communauté ». Le droit de propriété est subjectif, c'est-à-dire seule une personne peut se voir investir du droit sacré à la pleine propriété, c'est l'axiome d'autonomie<sup>9</sup>.

**-La théorie des coûts de transaction** est apparue grâce à l'œuvre de Ronald Coase en 1937, en légitimant l'existence de la firme aux yeux des économistes libéraux. Coase a expliqué l'existence de deux formes économiques de coordination d'un côté le marché régi par la main invisible, c'est-à-dire le système de prix et de l'autre côté les firmes, régies par une hiérarchie et les décisions de l'entrepreneur et elles sont caractérisées par la suppression de la régulation par les prix. Coase avance donc une conception technologique de la firme (lieu de production) et aussi une conception hiérarchique (où s'exerce une relation d'autorité), qui contribue à faire de l'existence des relations à long terme un attribut essentiel de la firme. Cependant, Demsetz (1967) contredisait en faisant référence au « marché » comme à un état idéal. Pour Coase, si la firme existe, c'est que, dans certaines circonstances, elle permet l'exécution des transactions à des coûts inférieurs à ceux du « marché ». Et Olivier Williamson va pousser plus en avant l'analyse de Coase en terme de coût de transaction, en reprenant les analyses développées par d'autres penseurs : le choix de la transaction comme unité fondamentale de l'analyse économique (par Commons) ; la théorie de la rationalité limitée par (H. Simon) ; l'importance primordiale de l'information (Arrow) ; et enfin l'importance des innovations organisationnelles (Chandler), ainsi que des contrats. Il passe d'une vision binaire (la firme opposée au marché) à une théorie des « arrangements institutionnels » décrivant les diverses formes intermédiaires possibles entre firme et marché.

---

<sup>7</sup> Théorie perspective de l'agence : fondée par les auteurs tels que E.F.Fama, M.C.Jensen et W.H.Meckling, et cette théorie est citée dans les travaux de Gérard CHARREAUX (professeur en Sciences de Gestion, Directeur du Programme doctoral en Sciences de Gestion de l'Université de Bourgogne) en Septembre 1998

<sup>8</sup> Steve Pejovich ; professeur d'économie à l'Université du Texas, il souligne l'importance de l'individualisme, qui est au cœur de la performance économique.

<sup>9</sup> Harold Demsetz : économiste américain, proche des idées de Chicago et s'oppose à l'analyse de Ronald Coase sur la nature de la firme.

Tout d'abord, la PME est un terme difficile à définir, toute tentative de définition universelle a été abandonnée car elle est spécifique à chaque pays. Pour Julien (1988), la diversité est une première caractéristique de la réalité économique des PME. Une diversité par la dimension du marché, du statut juridique et des produits. C'est donc ainsi que dans l'évolution de la pensée économique, il n'existe pas une définition universelle à une PME. Alors que, les critères de classement changent d'un secteur à l'autre, d'une économie à une autre et d'un pays à l'autre. D'après Storey en 1994, il arrive souvent que les PME soient définies différemment dans des économies développées.

Cependant, il est à noter que toutes les définitions qui sont mis au point pour catégoriser les PME, prennent en compte les caractéristiques économiques, financières, juridiques et sociales dans la distinction de ces entreprises.

La PME, en terme juridique et même financier, est une entreprise indépendante qui s'opère dans des secteurs primaires, manufacturiers ou des services et dont les fonctions de responsabilité s'imposent le plus souvent à une personne en général seul propriétaire du capital<sup>10</sup>.

Une PME est une micro entreprise qui traduit la réalisation des activités économiques et doit intégrer les principaux éléments de la culture d'entreprise ou du moins celle qu'on cherche à atteindre<sup>11</sup>.

Devant cette multitude de définitions, les chercheurs adoptent souvent deux approches d'analyse (quantitatives et qualitatives) pour l'étude les petites et moyennes entreprises. L'aspect quantitatif est caractérisé par l'ensemble du nombre des employés travaillant dans la PME, le chiffre d'affaires ainsi que l'ensemble d'actifs détenus par l'entreprise. Et pour l'Union Européenne, la PME est « toute entreprise occupant moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euro » (Trabelsi, 2006). Et dans la catégorie même des PME, une petite entreprise est définie comme une firme qui occupe moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions d'euros.<sup>13</sup>

Pour l'aspect qualitatif, il est caractérisé par la description, c'est-à-dire qu'il met l'accent sur les degrés divers des éléments distinctifs et caractéristiques d'une entreprise de petite et

---

<sup>10</sup> J.P et C. BRUYET, entrepreneur, revue organisation, paris, 1990, p56

<sup>11</sup> C. FOURNIER, technique de gestion des PME, approche pratique, les éditions d'organisations, paris, 1995

<sup>13</sup> Source : Union Européenne par Trabelsi en 2006

moyenne dimension, comme par exemple l'aspect humain lié à l'entreprise, liée à la personnalité de la gestion de la PME (les styles de management, la personnalité du dirigeant). Selon P.A.Julien : « la PME est une entité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise »<sup>12</sup>. Le chef de l'entreprise est donc omniprésent dans cette approche et son rôle est déterminant dans la PME.

La PME est classifiée comme toute entreprise économique dont les actions se situent soit dans le secteur formel, soit dans le secteur informel, qui utilise des matières locales et crée des emplois de deux à cent personnes et qui est surtout ouvert à la décentralisation. Cette notion de la PME peut alors être divisée en deux catégories : la PME formelle qui est créée dans le respect de la loi établie dans le pays donné et qui exécute tout ce que la loi l'exige mais en contrepartie elle bénéficie des garanties et protections légales comme la stabilité, encadrement ; et la PME informelle qui est au contraire un secteur échappant en grande partie au contrôle de l'administration suivant les obligations légales, elle bénéficie rarement des activités promotionnelles de l'Etat. Cependant, la majorité des PME dans les pays en développement comme la République Démocratique du Congo (RDC) se trouve dans l'informel.

La dimension de la performance financière de l'entreprise est étroitement liée à la performance économique, elle est donc mesurée par plusieurs indicateurs : notamment le ROE (Return On Equity), le ROA (Return On Assets), l'EVA (Economic Value Added), le MVA (Market Value Added). Pour mesurer la création de valeur, on peut distinguer deux approches fondamentales. La première, mise en avant par Rappaport en 1986, repose sur l'actualisation des free cash flows. La seconde, développée par Stewart en 1991 propose deux concepts : l'EVA et la MVA. Ces indicateurs, publiés par la presse économique, renseignent sur la qualité managériale des firmes, le MVA est essentiellement utilisé pour les entreprises cotées en bourse. En fait, les fondements théoriques de ces deux approches sont très familiers. L'EVA est un concept issu de la théorie économique puisqu'il ne s'agit que de la notion de « profit économique ».<sup>13</sup>

La méthode des free cash flows est en fait une application directe de la théorie financière moderne. L'EVA est également un concept de la théorie financière qui affirme que la valeur de

---

<sup>12</sup> Pierre-André Julien : économiste québécois, il a montré le rôle crucial des PME.

<sup>13</sup> Dans l'ouvrage de Marshall A. et alli., *Principle of Economics*, vol.1, 1890, p.139

la firme est égale à la somme actualisée des flux de fonds des actionnaires et des créanciers financiers.

L'objectif de la plupart de ces PME est de concilier la performance sociale visant à réduire la pauvreté et la performance financière en assurant la rentabilité pérenne.

L'enjeu de ces PME est alors de pouvoir atteindre la meilleure performance possible, qui peut être réalisée par la conciliation de la performance sociale tout en réduisant la pauvreté à la performance financière. Deux ratios sont toujours utilisés par les PME, La première estime la performance sociale tandis que la seconde mesure la performance financière celle qui nous renvoi à la notion de rentabilité. La performance financière est mesurée par l'autosuffisance financière et opérationnelle ainsi que par la réalisation d'une rentabilité maximisant l'efficacité et la productivité du personnel. Les deux indicateurs essentiels de la performance financière sont d'une part le ROA qui est une mesure générale de la rentabilité et qui reflète aussi bien la marge de profit que l'efficacité de l'institution. Mais ce ratio est limité dans la prise de décisions financières et les gestionnaires cherchent plutôt à savoir si leurs institutions disposent des ressources financières suffisantes pour continuer à servir leur clientèle. Donc il doit se compléter avec le ratio d'autosuffisance financière. Et d'une part, le ROE ou rentabilité financière se calcule comme le rapport entre le résultat net (la dernière ligne du compte de résultat de l'institution) et la valeur comptable des capitaux propres (la première ligne du passif au bilan).

Le chef du Gouvernement marocain M. Abdel-Ilah Benkiran a déclaré : « Le problème de la pauvreté n'est pas seulement économique, la précarité affecte le sens que les gens se font de la justice sociale ». C'est pourquoi a-t-il expliqué que la lutte contre la pauvreté est impérative et qu'il a lancé l'Initiative Nationale pour le développement Humain. Cette initiative consiste en plus d'aider les familles et zones les plus démunies en matière de santé, d'éducation, d'équipement, mais surtout à revoir les subventions à la PME à qui il désigne être le « pivot de l'économie marocaine ». Cela dit que les PME sont importantes et doivent-être poussées en avant par le gouvernement.

### I.3.2. PME et Etat dans la lutte contre la pauvreté

D'après Jacques Baratier : « La lutte radicale contre la pauvreté dépend beaucoup plus, d'abord, de la création de richesses que de l'habituel assistanat à fonds perdus, et créer des richesses, c'est la vocation et le savoir-faire par excellence de l'entreprise ». Il continue dans son passage : « Ensuite, générer des richesses, c'est évidemment générer des emplois et des

revenus, c'est-à-dire de nouveaux marchés solvables qui constituent un des besoins les plus urgents des entreprises pour leur assurer une croissance durable ». Cela montre que combattre la pauvreté et entreprise sont deux notions indissociables, il faut alors que l'entreprise s'engage de plus en plus sur son activité.<sup>14</sup>

Dans le cas des PME, actuellement, elles sont les principales acteurs dans la création d'emplois, fournissant deux-tiers de tous les emplois formels dans les pays en développement et jusqu'à 80 pour cent dans les pays à faible revenu, par Mario Berrios et Markus Pilgrim de l'Unité des petites entreprises de l'OIT<sup>15</sup>.

Néanmoins, les PME ne doivent pas agir seules dans cette lutte, elles doivent être en partenariat avec l'Etat et aussi la population même considérée comme pauvre. De ce fait, Baratier J. aussi souligne que : « le plus grand danger qui les guette est celui d'une croissance entre riches sur des marchés saturés qui, peu à peu, s'asphyxient et ne permettent d'envisager qu'une progression molle et irrégulière. Mettre en place une sorte de fordisme planétaire qui décidera de faire des pauvres nos partenaires et nos acheteurs de demain est la seule voie possible qui nous déviera de la course suicidaire dans laquelle nous sommes lancés et nous fera prendre conscience qu'un autre développement est possible ».

En Asie, émerge ce que le Prix Nobel de la Paix Muhammad Yunus a nommé le *social business*. Concrètement, un *social business* se fixe un objectif social : accès à un bien essentiel, réduction de la pauvreté tout en fonctionnant sur un modèle économique durable, c'est-à-dire sans perte. De nombreuses entreprises, notamment françaises (Danone, Veolia) et allemandes (Adidas) s'intéressent à ces modèles.

Cette stratégie de l'entreprise contribue, en fait, aux nouvelles approches du marché c'est-à-dire : « dans une logique de pérennité financière, de contribuer au développement de l'initiative économique des populations en situations de pauvreté » d'après Dalsace F. et Ménascé D. dans leur ouvrage : *Entreprise contre la pauvreté* (2011).

Par contre, il faut se méfier quand même de ces entreprises surtout les grandes entreprises privées ou multinationales car elles peuvent-être la cause même de la pauvreté dans le sens où elles doivent tirer des profits dans leurs activités : exploitation de nouvelles sources de

---

<sup>14</sup> Baratier J. (2005). « L'entreprise contre la pauvreté ». Paris : Autrement, 186p.

<sup>15</sup> OIT : Organisation Internationale du Travail

productivité au détriment des hommes, souligne encore Dalsace F. et Ménascé D. dans leur ouvrage.

### Conclusion

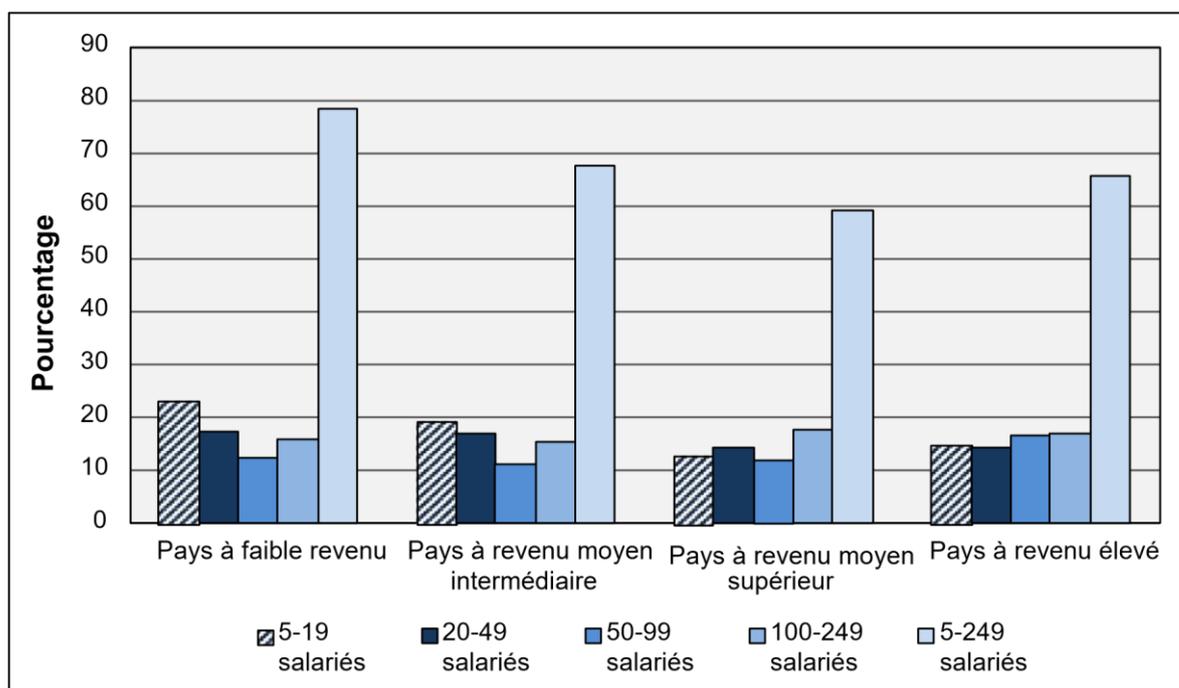
Pour conclure, l'entreprise en général est accusée d'avoir deux faces qui s'opposent entre elles, d'un côté les grandes entreprises qui peuvent entraver la lutte contre la pauvreté mais d'un autre les PME contribuent et occupent une place très importante dans cette lutte surtout dans les pays en voie de développement.

Cependant, l'entreprise seule ne suffit pas, les PME ont besoin d'un coup de pouce de l'Etat pour mener à bien leurs activités de création de richesses et d'emplois pour la population. Malgré que la relation entre rôle de l'entreprise et la lutte contre la pauvreté soit ancienne, elle s'évolue encore de jours en jours car il est à noter que la pauvreté reste encore un phénomène multidimensionnel difficile à éradiquer.

## CHAPITRE II : ETUDE DES CAS

Ce chapitre présente des données empiriques sur la contribution des PME notamment à l'emploi et à la croissance économique. Tout d'abord, nous allons montrer l'apport des PME dans le monde, puis nous allons entrer en détails sur sa contribution dans trois pays spécifiques tels que la Chine, la République Démocratique de Congo et Madagascar. La contribution des PME à l'emploi est analysée dans l'étude d'Ayyagari et coll<sup>16</sup>. Cette étude combine différentes vagues de l'enquête de la Banque mondiale auprès des entreprises. Elle regroupe des données concernant 99 pays pour la période de 2006 à 2010. Par ailleurs, le BIT et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) ont analysé à leur tour les données d'Ayyagari et coll. Pour déterminer la part de l'emploi des PME dans les pays en développement. La figure suivante montre que les PME représentent une importante part de l'emploi dans tous les pays indépendamment du groupe de revenu du pays, et que cette part est particulièrement élevée dans les pays en développement. La part médiane de l'emploi des PME est de 67%.

Figure 1 : Part médiane de l'emploi selon la classe de taille des entreprises et le groupe de revenu des pays (en pourcentage)

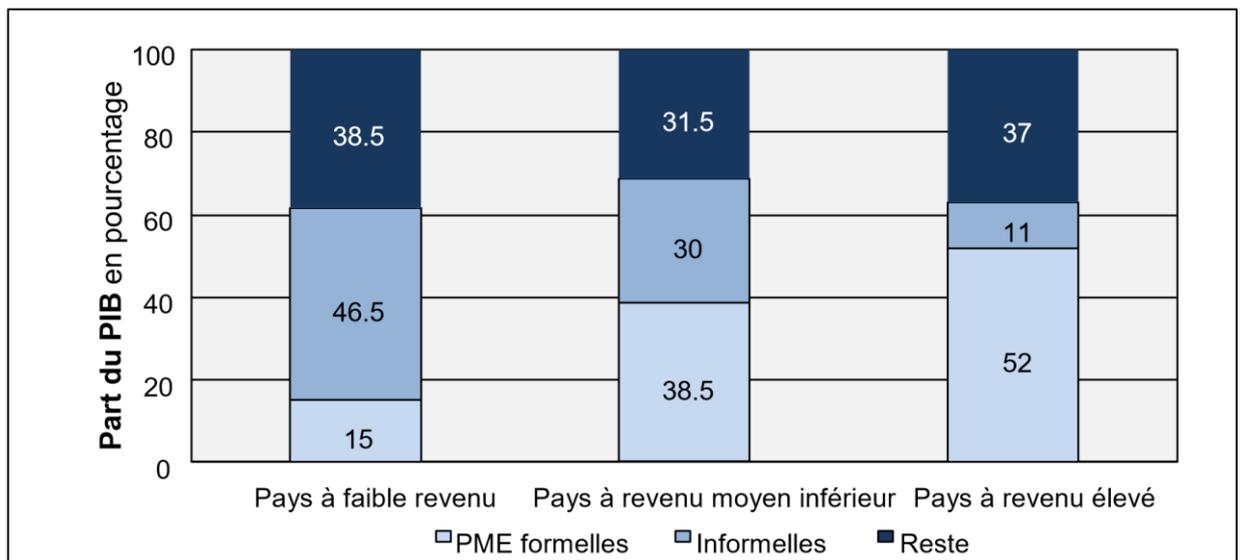


Source : De Kok et coll. (2013), tiré d'Ayyagari et coll. (2011), tableau 2.

<sup>16</sup> M. Ayyagari, A Demircuc-Kunt et V. Maksimovic, Small vs young firms across the world : Contribution to employment job creation and growth, document de travail de recherche de la Banque mondiale sur les politiques n 5631, 2011.

Concernant la contribution des PME au revenu national et à la croissance économique, les PME (dont les entreprises formelles et informelles sont confondues) représentent 60 à 70% du PIB d’après les estimations mondiales<sup>17</sup>. La figure suivante montre que la contribution des entreprises informelles (principalement des microentreprises) diminue sensiblement au fur et à mesure que le niveau de revenu des pays augmente, et ce sont alors les PME formelles qui apportent une contribution déterminante au revenu national. Le phénomène qui caractérise les pays en développement, où coexistent un grand nombre de microentreprises avec quelques grandes entreprises et très peu de PME formelles entre elles, est connu sous le nom de segment manquant<sup>18</sup>. Il serait donc la cause de la dépression ou le découragement de la productivité et de la croissance de ces pays.

Figure 2 : Part des PME dans le PIB par groupe de revenu des pays



Source: Ayyagari et coll. (2003).

## **Section 1 : Contribution des PME dans la lutte contre la pauvreté cas de la Chine dans la province de Zhejiang**

### **II.1.1. Situation de la Chine**

La République populaire de Chine est un Etat d’Asie orientale, délimité par 15 000Km de frontières terrestres. La Chine est bordée au nord par la Russie et la Mongolie ; à l’est, par la mer Jaune et la mer de Chine orientale ; au sud par la mer de Chine méridionale, le Vietnam,

<sup>17</sup> M. Ayyagari, T. Beck et A. Demigruc-Kunt ; Small & medium enterprises, accross the globe : A new database ; document de travail de recherche de la Banque mondiale sur les politiques n 3127 (Washington, DC, 2003).

<sup>18</sup> D’après Harvard Kennedy School, Entrepreneurial Finance Lab Research Initiative: The missing middle, 2014.

le Laos, la Birmanie, l'Inde, le Bhoutan et le Népal ; à l'ouest par le Pakistan, l'Afghanistan et le Tadjikistan. Elle a pour capitale Pékin, dont la plus grande ville Shanghai. La Chine compte 1,3 milliard d'habitant (en 2003). Elle est la deuxième puissance du monde par son produit intérieur brut (PIB) nominal après les Etats-Unis. Son taux de croissance du PIB s'élève à 6,8% en 2017.

La Chine n'est pas devenue une grande puissance mondiale n'importe comment, elle a connu des hauts et des bas dans sa situation économique. Et rappelant qu'elle comptait parmi les pays ayant le plus de nombre de populations pauvres jusqu'en 1978 par une réforme politique.

### II.1.2. Les PME en Chine

Tout d'abord, la définition des petites et moyennes entreprises est propre à chaque pays. Pour le cas de la Chine, les PME se présentent sous différentes formes, suivant différents régimes de propriétés.

Les PME sont définies suivant le secteur d'activité, le chiffre d'affaires, les capitaux et le nombre de salariés. Cependant, seules les entreprises industrielles (l'industrie du logiciel est exclue) sont prises en compte dans les statistiques liées aux activités de Recherche et Développement ou R&D et à l'innovation en Chine, donc l'étude est concentrée sur les PME industrielles. Une petite entreprise industrielle réalise moins de 20 millions de yuans de chiffre d'affaires et emploie moins de 300 personnes. Les microentreprises industrielles ont un chiffre d'affaires inférieur à 3 millions de yuans et moins de 20 employés.<sup>19</sup> Il existe une autre catégorie d'entreprises dans les statistiques officielles chinoises : les entreprises au-dessus de la taille désignée (Entreprises above designated Size). Les entreprises au-dessus de la taille désignée doivent générer un chiffre d'affaires supérieur à 20 millions de yuans, qui coïncident avec le seuil des petites entreprises. Ainsi, nous pouvons considérer que les petites et les microentreprises sont les entreprises au-dessous de la taille désignée, en excluant les entreprises de taille moyenne. Toutefois, les données précises sur les PME chinoises ne sont pas disponibles, donc deux façons sont développées pour s'informer sur les PME chinoises : d'une part, lorsque nous disposons des chiffres sur les grandes et les moyennes entreprises, nous déduisons leur part du total pour l'ensemble des entreprises. Ensuite, le chiffre obtenu est ajouté au chiffre des entreprises moyennes pour obtenir les informations sur le total des PME

---

<sup>19</sup> Selon le Bureau National de la statistique sur la classification des entreprises en Chine en 2011.

industrielles. Et pour d'autre part, dans le cas où nous ne disposons que des données sur les entreprises au-dessus de la taille désignée, nous déduisons la part des entreprises au-dessus de la taille désignée du total des entreprises concernées afin de connaître la part des petites et moyennes entreprises chinoises dans le domaine concerné.

En effet, une PME industrielle est une entreprise qui réalise un chiffre d'affaire de moins de 400 millions de yuans et avec un effectif inférieur à 1000 salariés.

Ces petites et moyennes entreprises ont pour rôles de subvenir aux besoins sociaux et de créer des possibilités d'emplois, et elles se correspondent aux politiques industrielles de l'Etat. Donc, la Chine ne se base pas seulement sur la taille de l'entreprise pour définir une PME. De plus, ces PME sont généralement des entreprises ayant un nombre d'employés, des volumes de ventes et des actifs bruts moins élevés, dans ce pays. Plus de 98% des entreprises chinoises sont représentées par les PME, ces dernières contribuent à 60% du PIB chinois, elles représentent 75% de sa production industrielle à valeur ajoutée du pays et 50% de ses revenus (en juin 2012)<sup>20</sup>. Les PME chinoises assurent aussi 75% des possibilités d'emploi urbain du pays et elles recrutent plus de 50% des travailleurs licenciés par les entreprises d'Etat. Elles emploient plus de 70% des nouveaux salariés entrant sur le marché du travail (en Jianjun, 2006). De ce fait, les PME chinoises jouent donc un rôle très important dans le développement économique du pays grâce à leur contribution au PIB et à l'emploi qu'elles créent.

Le développement des PME a été poussé fortement par la diversification et la division du monde en réseaux et en groupements et l'internalisation des PME a été un phénomène marquant de l'économie mondiale. Cela n'empêche, cependant, que les PME chinoises ont encore beaucoup à faire pour avoir des possibilités économiques offertes par le commerce international. Pour cela, il sera nécessaire d'examiner les résultats des PME établis à Shanghai. Le tableau suivant illustre les nouveaux produits développés par de grandes, moyennes et petites entreprises de Shanghai en 2011. Le chiffre d'affaires venant des nouveaux produits des PME est inférieur à celui des grandes entreprises. La différence est marquée par les exportations de nouveaux produits, montrant que les PME chinoises ne sont pas intégrées dans les segments dynamiques des flux commerciaux mondiaux.

---

<sup>20</sup> Dans : <http://finance.sina.com.cn/hy/20120426/100211929864.shtml>.

Tableau 1 : Production de nouveaux produits par taille d'entreprise à Shanghai en 2011

Centaines de millions de ¥ RMB

Taille de l'entreprise	Production de nouveaux produits	Chiffres d'affaires provenant de la vente de nouveaux produits	Exportation de nouveaux produits
Grande	5 400,08	6 018,75	878,63
Moyenne	1 166,18	1 164,24	109,89
Petite	575,40	588,75	44,12

Source : Shanghai Statistical Yearbook 2012, Bureau de statistique de Shanghai (<http://www.stats-sh.gov.cn/tjnj/tjnj2012.html>).

Ce tableau montre que la plupart des PME chinoises ne sont pas tout à fait intégrées dans les chaînes de valeur mondiales et régionales, ce qui peut s'expliquer, en partie par leur capacité d'innovation insuffisante. En effet, les entreprises multinationales exigent venant des PME une flexibilité et une adaptabilité dans le développement des nouveaux produits selon les auteurs Krywulak et Kukushkin en 2009.

La Chine a pu créer plus de 65 millions d'emplois, de 2012 à 2017. Cela est dû notamment aux politiques favorables à l'emploi mises en place par le gouvernement et aux nombreuses PME existant dans le pays<sup>21</sup>. Ces chiffres montrent l'importante contribution des PME dans la création d'emplois en Chine. Suite à cela, le gouvernement chinois a continué en 2018 de soutenir l'emploi et l'entrepreneuriat.

### II .1.3. PME moteur de croissance à Zhejiang

En fait, depuis le lancement de la politique de la réforme et de l'ouverture mise en place par le gouvernement chinois en 1978, plusieurs provinces chinoises sont devenues plus dynamiques et plus ouvertes, elles se développent selon un rythme accéléré, l'une d'elles est la province de Zhejiang. En 2007, le PIB de Zhejiang a atteint 1864 milliards de yuan (soit 255 milliards US Dollars) pour une population totale de 50.6 millions d'habitants, soit un PIB de 4883 US Dollars par habitant. Ses importations et exportations représentaient 177 milliards US

<sup>21</sup> [French.china.org.cn/business/txt/2017-12/28/content\\_50174079.htm](http://French.china.org.cn/business/txt/2017-12/28/content_50174079.htm)

<sup>24</sup> Source : Zhejiang provincial Bureau of Statistics, disponible sur le web : <http://data.acmr.com.cn/freesource/zixunshow.asp?id=11136>

Dollars dont 80% ont été réalisées par les PME (surtout les privées). Les PME représentaient 70% de l'activité économique dans la province du Zhejiang<sup>24</sup>. En 2005, plus de 71% du PNB (Produit National Brut) total du Zhejiang était généré par les PME. Selon la Fédération des Entreprises de Chine, la province possédait 203 des 500 entreprises les plus importantes de Chine <sup>22</sup> . D'après l'Académie Chinoise des Sciences Sociales, les PME du Zhejiang représentaient 108 des 500 entreprises les plus compétitives de Chine en 2006<sup>23</sup>.

## **Section 2 : Rôle des PME dans la lutte contre la pauvreté à Kinshasa, région de la République Démocratique de Congo**

### **II.2.1. Situation géoéconomique de la RDC**

La République Démocratique de Congo ou RDC ou Congo tout court est un pays vaste, dont la superficie est de 2 345 095 Km<sup>2</sup>. Elle a pour capitale Kinshasa et sa population compte 81 339 988 (en 2017). La RDC est classée parmi les 10 pays les plus pauvres du monde avec un taux de croissance du PIB de 4,3% en 2018, et se place au 7<sup>ème</sup> rang après le Niger.

En fait, la pauvreté a toujours été intense en RDC, même si elle a connu une baisse légère durant 1960-1970. Ce fléau s'est accentué davantage dans les années 90, cela est dû par la transition politique à cette époque. Depuis, malgré les efforts du gouvernement, des organismes de lutte contre la pauvreté et même des chercheurs, la pauvreté s'aggrave et s'évolue plus encore proportionnellement à l'augmentation du revenu en République Démocratique du Congo.

Face à cette situation, la population congolaise a adopté une nouvelle stratégie pour survivre, qui est le refuge dans le secteur des petites et moyennes entreprises.

### **II.2.2. Les PME au Congo**

Une PME est définie par des critères qualitatifs, tels que l'effectif des salariés et le chiffre d'affaire ; des formes juridiques, soit la forme individuelle (appartenant en totalité à son initiateur) ; soit la forme d'une société (existence d'un contrat entre deux ou plusieurs personnes), par des catégories répertoriées par la loi et les statistiques officielles, ce sont les

---

<sup>22</sup> Source: Economic and Trade Commission of Zhejiang Province, disponible sur <http://www.zjjmw.gov.cn.zjjmyx/2006073100018.shtml>

<sup>23</sup> Source: Chine Economic Daily News

PME formelles (soumises aux règles contractuelles et autorisations fiscales) et les PME informelles (très abondantes en RDC, elles relèvent du rendement du secteur dont la définition varie selon les auteurs et les points de vue considérés suite au fonctionnement d'une base extralégale). Selon les statistiques du BIT (Bureau International du Travail) la population travaillant dans le secteur informel est estimée à 19 871 347 personnes soit 72% de la population active.

Les PME congolaise emploient, en général, un à cent salariés. Les activités des PME informelles sont surtout : les activités de restauration, de réparation, les activités spécifiques (petites boutiques, vendeurs, coiffeur), les activités de services et les activités de type traditionnel, spirituel ou psychologique (guérisseurs, féticheurs, marabouts, pasteurs, charlatans).

D'après la déclaration du directeur général du fonds pour l'inclusion financière en RDC, Jean-Claude Thetika, lors de la 8<sup>ème</sup> édition du Forum accès au financement au FAAF en juin 2018, les petites et moyennes entreprises participent à plus de 70% des revenus des ménages en République démocratique du Congo. En fait, la contribution des PME dans la lutte contre la pauvreté est équivalente à leur rôle dans la reconstruction du pays, car les potentialités des PME et leurs capacités de création des richesses et d'emplois leur permettent de jouer un rôle de premier plan dans le processus de relance économique en République Démocratique de Congo. Ce rôle est suggéré dans le programme de partenariat pour la Transition et la relance (PMTR) à travers l'une de ses axes stratégiques qui est « accélération de la croissance économique sur une base équitable ».

Il a été souligné aussi, d'après les études faites par Djibril Kuvituanga Nsimba (étudiant Congolais de la ville de Kinshasa) en 2007, que les atouts d'une PME dans le développement du secteur économique consiste notamment à créer des emplois à faible coût ; procurer des revenus à une grande partie de la population ; mettre sur le marché des produits à faible coût ; valoriser les matières premières locales et réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. Et avec ces atouts les PME peuvent apporter leur contribution à la réduction de la pauvreté.

Cependant, malgré l'apports des PME dans la création d'emplois, le taux de chômage au RDC est encore très élevé, soit 80% en 2018<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> Source: Wikipédia

De plus, ce qu'il faut déplorer c'est que malgré les affirmations ci-haut, les PME congolaises manifestent des symptômes de précarité, c'est-à-dire que la pauvreté est chronique et nécessite des mesures appropriées pour l'extirper.

D'après les calculs faits par les statistiques, il ressort que de toutes les recettes journalières des PME, 27% sont pour les dépenses journalières et 73% sont soit réinvestis dans l'activité, soit épargnés ou injustement perçus par l'Etat. L'Etat qui devrait jouer le rôle très indicatif et incitatif aux initiatives privées décourage les investisseurs par ses taxes exagérées, par ses obligations imposées aux PME de pourvoir des sommes aux handicapés physiques, aux blessés de guerre, tâches qu'il a abandonnées aux seules PME. L'Etat appauvrit donc ce secteur qu'il n'organise même pas et plonge davantage la société dans le chaos.

### **Section 3 : Cas central Madagascar**

#### **II.3.1. Situation géoéconomique de Madagascar**

Madagascar est une des grandes îles du monde. Elle est située dans l'hémisphère sud, traversée par le tropique du Capricorne. Elle s'étend du nord au sud sur 1600Km, sa superficie est de 587 041Km<sup>2</sup>. Madagascar se trouve à 400Km au sud-est du Continent Africain, et séparée par le Canal de Mozambique. Elle compte 25,5 millions d'habitants en 2017<sup>25</sup>.

Concernant l'économie de Madagascar, elle n'a connu qu'une faible croissance économique depuis son indépendance, soit 1,9% en moyenne. Le taux d'investissement durant cette période est insuffisant, soit 14,6% en moyenne pour avoir une croissance économique élevée. Cet échec du développement économique et social du pays est du surtout de l'instabilité politique.

Les actions et politiques économiques menées durant les cinquante dernières années ne sont pas tout à fait responsables du déclin de l'économie malgache, car des croissances économiques élevées ont pu être relevées après chaque crise survenue dans le pays : en 1971 (3,9%), en 1990 (3,1%), en 2001 (6%), en 2008 (7%). L'absence ou la mauvaise répartition des revenus issus de la croissance pour créer des emplois et améliorer les conditions de vie de la population est la cause primordiale de l'instabilité des politiques menées et l'échec des modèles de développement économique et social à Madagascar.

D'après l'INSTAT, le taux de croissance du PIB réel à Madagascar tournait aux alentours de 2% à 4% entre les années 1997 à 2001, mais en 2002 le PIB a connu un très grand déclin

---

<sup>25</sup> D'après la Banque Mondiale

allant de -12% suite à la crise politique. L'année 2003 a été marquée par un redressement de l'économie avec un taux de croissance du PIB qui s'établit à 9,8% et de 2004 à 2006 ce taux a pu être maintenu de 5% à 6% malgré une forte dépréciation du franc malgache qui a perdu 50% de sa valeur contre l'euro. Mais de 2009 à 2013, ce taux a stagné de 0,9% à cause de l'effet des cinq années de crise politique à Madagascar, qui a fortement affaibli l'économie malgache. Et de 2014 en 2016, l'économie malgache s'est progressivement relevée depuis le retour à l'ordre constitutionnel en 2014, le taux de croissance économique dépasse 4% depuis 2016.

### II.3.2. Le rôle des PME à Madagascar

Concernant l'apport des PME à Madagascar, notamment sur l'économie malgache, les PME occupent une place prépondérante dans la vie socio-économique de Madagascar. Selon l'INSTAT, plus de 80% des entreprises identifiées à Madagascar sont des micros, petites et moyennes entreprises contre seulement 20% de grandes entreprises.

Dans le cas de Madagascar, les entreprises peuvent être réparties selon leurs formes juridiques, leurs types et leurs branches d'activité. La forme juridique définit les droits et obligations de l'entreprise du point de vue juridique relatif aux droits des affaires. Les entreprises sont alors divisées en trois classes de forme juridique :

- Les SA ou Sociétés Anonymes et les SAU ou sociétés Anonymes Unipersonnelles ;
- Les SARL ou Sociétés Anonymes à Responsabilités Limitées et les EURL ou Entreprises Unipersonnelles à Responsabilités Limitées ;
- Et les EI ou Entreprises Individuelles.

Les type d'entreprise définit la classification des entreprises en : microentreprises employant au plus 9 personnes ; les Petites et Moyennes Entreprises ou PME, employant 10 à 199 personnes et les grandes entreprises, employant 200 personnes et plus.

La branche d'activité est définie selon la nomenclature des activités et des produits en vigueur à Madagascar, telles que les activités extractives ; les activités de fabrication, la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau ; la construction ; le commerce et répartition de véhicules automobiles et d'articles domestiques ; les hôtels et restaurants ; le transport et les auxiliaires de transport et communications ; l'immobilier, la location et services aux entreprises ainsi que les autres services privés.

Le tableau suivant montre la répartition des entreprises malgaches par province et par type.

Tableau 2 : Répartition des entreprises malgaches par province et par type

Province	Microentreprises	Petites et moyennes entreprises	Grandes entreprises	Ensemble
Antananarivo	127 730	4698	340	132 768
Antsiranana	19 327	491	17	19 835
Fianarantsoa	14 431	422	4	14 857
Mahajanga	10 466	574	10	11 051
Toamasina	22 726	700	18	23 444
Toliara	8 901	451	8	9 360
Madagascar	203 581	7 337	397	211 315
Structure	96,3	3,5	0,2	100,0

Source: INSTAT

D'après ce tableau, nous pouvons constater que la place des PME dans l'ensemble des entreprises malgaches est encore faible. Elles ne représentent que 3,5% de l'ensemble.

Nous allons illustrer maintenant à l'aide d'un autre tableau les branches d'activités où se concentrent les PME.

Tableau 3 : Répartition des entreprises par branche d'activité et par type

Branche d'activités	Microentreprises	Petites et moyennes entreprises	Grandes entreprises	Ensemble
Activités extractives	130	30	20	180
Activités de fabrication	18 030	1 114	190	19 334
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1	2	3	7
Construction	1 626	1 887	43	3 555
Commerce et répartition de véhicules automobiles et d'articles	157 080	2 425	89	159 594
Hôtels, restaurants, bars	8 474	649	7	9 130
Transports, auxiliaires de transport et communication	14 882	679	24	15 584
Activités financières	12	25	10	47
Immobilier, location et services rendus aux entreprises	1 321	483	8	1 812
Autres	2 026	43	4	2 073
Ensemble	203 581	7 337	397	211 315

Source: Enquête entreprise 2005 INSTAT

Les PME se concentrent surtout dans le commerce et répartition de véhicules automobiles et d'articles, comptant 157 080 contre 2 045 entreprises. Cela serait dû à la facilité d'accès des clients que

ce soit en termes d'échanges (relation client-vendeur) ou en prix des produits proposés. Toutefois, les PME sont aussi attirées vers la construction. Cette activité est exercée par 25,7% d'entre elles. Seulement deux PME s'intéressent à la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau dû à l'insuffisance de ressources notamment d'investissement.

La répartition de l'emploi selon la taille de l'entreprise montre la place importante qu'occupe chaque type d'entreprises dans l'économie nationale. Elle marque aussi que la dispersion est plus ou moins grande entre les trois classes d'entreprises ; les grandes entreprises regroupant 23,2% de la population active, les PME 22,0% et les microentreprises 54,9%. Le tableau ci-après illustre, cependant, que les microentreprises tiennent une place importante.

Tableau 4 : Répartition de l'emploi selon le type d'entreprise

Type d'entreprises	Emploi total
Microentreprises	413 446
PME	165 417
Grandes entreprises	174 490
Ensemble	753 353

Source: INSTAT

Les PME créent plus de 51% d'emplois sans tenir compte des activités rurales et de l'agriculture. Elles contribuent donc à l'accroissement du PIB, en créant des richesses. Cependant, les microentreprises demeurent les plus grands créateurs d'emplois à Madagascar puisqu'elles sont en grand nombre que les PME malgaches.

Les PME à Madagascar sont définies comme des entreprises dont le niveau d'investissement est compris entre 5000 et 50 000 euros. En 2002, 15 000 PME ont été dénombrées. Après la crise qu'a traversée le pays, il en restait 13 000 PME en 2003<sup>26</sup>. Environ 90% des PME sont localisées dans la capitale. Plus de 50% des PME sont informelles.

Concernant, l'apport des PME en termes de revenu et de valeur ajoutée, le tableau suivant illustre la répartition des revenus des PME par branche d'activités.

---

<sup>26</sup> D'après l'OCDE (Organisme de Coopération pour le Développement Economique) en 2005

Tableau 5 : Répartition de revenu brut annuel moyen selon la branche d'activité des PME

Branches d'activités	Revenu brut annuel moyen (en Ariary)
Activités extractives	141 000
Activités de fabrication	683 419
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1 434 803
Construction	851 137
Commerce et répartition de véhicules automobiles	1 269 199
Hôtels et restaurants, bars	1 442 108
Transports, auxiliaires de transport et communication	1 548 514
Activités financières	4 322 733
Immobiliers, location et services rendus aux entreprises	2 331 772
Autres	1 647 115

Source: INSTAT 2005

En combinant avec les données du tableau 3, on peut dire que le faible revenu issu de la branche des activités extractives peut expliquer la faiblesse en nombre des PME qui s'y engagent.

Par contre, pour la branche commerce et répartition des véhicules automobiles, avec ce niveau de revenu, il est normal que nombreuses sont les PME en son sein. Il en est de même pour la construction.

Mais la branche production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau génère un revenu supérieur à celui de la branche commerce alors que le nombre de PME qui s'y engage est encore faible. Cette situation est peut-être due aux réglementations en vigueur dans cette branche qui met en difficulté l'accès à cette branche surtout pour les PME.

Par ailleurs, les PME contribuent également à l'augmentation de la recette fiscale par le paiement de divers impôts. Le tableau suivant retrace le montant des Impôts sur les Revenus et les Impôts Synthétiques payés par les PME à Madagascar.

Tableau 6 : Montant des impôts payés par les PME selon leur branche d'activités :

Branches d'activités	Montant des Impôts sur les Revenus (en Ar)	Montant des Impôts Synthétique (en Ar)	
Activités extractives	100 000	100 000	
Commerce	100 000	100 000	
Hôtels, Restaurant	100 000	100 000	
Activités agricoles	100 000	16 000	
Activités artisanales	100 000	50 000	
Transports	100 000	Véhicules non motorisés	16 000
		Véhicules motorisés	100 000
Autres	320 000		

Source : Calcul de l'auteur, en se basant sur les données du site MDG services<sup>27</sup>

Ce tableau montre que chaque PME paye dans les 200 000ar d'impôts à l'Etat par an, selon la branche d'activité dans laquelle elle se trouve. Les PME contribuent donc à l'amélioration de l'assiette fiscale du pays.

Ce chapitre a retracé les PME et leurs caractéristiques dans trois pays différents. En Chine, la majorité des PME sont innovantes soient 98% des entreprises chinoises<sup>28</sup>. Elles sont les principales créatrices d'emplois soient 70% de nouveaux salariés recrutés. Dans la République Démocratique de Congo, les PME sont nombreuses soient 302 PME<sup>29</sup>. Pourtant, cela n'impacte pas relativement la croissance économique de ce pays soit un taux de croissance du PIB faible 4,3%, car ces PME sont surtout dans le secteur informel où les données échappent aux statistiques du pays. Même si les PME absorbent plus de 70% de la population active, le taux de chômage en RDC reste élevé soit 80% d'après le BIT. A Madagascar, ce sont surtout les microentreprises qui sont les plus abondantes, soit 80% avec les PME selon l'INSTAT. Cela caractérise le phénomène de segment manquant, qui n'entraîne pas la croissance économique, d'après Aayagari et Coll<sup>33</sup>. En dépit de ce constat, les PME malgaches contribuent à 50% dans la création d'emploi à Madagascar et le montant des impôts payés par ces entreprises est considérable soit un seuil minimal de 100 000ar par an pour les impôts sur les revenus.

<sup>27</sup> <https://www.madagascar-services.com/blog/post/2017/10/06/frais-payables-lors-de-creation-dune-societeadagascar>

<sup>28</sup> Voir : <http://finance.sina.com.cn/hy/20120426/1002119864.shtml>.

<sup>29</sup> D'après le baromètre 2018 de la CPCAF sur le site : [www.cpcaf.org](http://www.cpcaf.org)

<sup>33</sup> [www.ilo.org](http://www.ilo.org)

## **CHAPITRE III : REALITES SUR LE ROLE DES PME DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

### **Section 1 : Débats théoriques concernant les concepts de la pauvreté et de l'entreprise**

#### **III.1.1. Pauvreté**

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel, elle se base sur deux approches. La première est l'approche monétaire qui considère la pauvreté comme un manque de revenu d'un individu ou une famille donnée pour satisfaire ses besoins de base (alimentation, habillement, logement), donc pour un pays donné, la pauvreté se manifeste par un niveau de revenu par habitant faible, notamment un PIB faible. La deuxième approche, est celle non monétaire qui inclut les capacités physiques et intellectuelles des individus, leurs droits et leurs libertés. Donc, pour pouvoir mener une lutte contre la pauvreté, il faut prendre en compte ces deux approches.

Cependant, dans cette étude sur le rôle des PME dans cette lutte, nous n'avons pris en considération que l'approche monétaire de la pauvreté car nous voulons insister sur la contribution des PME dans la création de l'emploi et la croissance économique.

L'ampleur de la pauvreté à Madagascar est très préoccupante, 30% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté, et cette part a augmenté depuis 2005, après une diminution entre 2001 et 2005. En fait, l'augmentation des revenus nécessaires pour amener plus de 70% de la population au-dessus du seuil de pauvreté est très grande, et très difficile à réaliser pour la Grande Île.

Concernant les actions menées pour la lutte contre la pauvreté, nombreuses sont les aides au développement déjà attribuées au pays et d'autres en cours, pourtant, la pauvreté ne fait que s'empirer, soit un taux de pauvreté de 78% en sur la période 2005-2014 contre 69% en 1993, d'après la Banque Mondiale. Cela revient à ce qu'a dit Jacques Baratier : « ..., nous concitoyens veulent bien donner de l'argent aux pays pauvres à l'occasion de circonstances dramatiques, mais pas du travail qui leur permettrait pourtant de le gagner eux-mêmes »<sup>30</sup>.

Nous pouvons retenir que la création d'emploi par les entreprises est importante dans la lutte contre la pauvreté.

---

<sup>30</sup> Jacques Baratier (économiste et chef d'entreprise engagé contre la pauvreté), 2005, « L'entreprise contre la pauvreté ». Editions Autrement, Paris, p.146

### III.1.2. Entreprise PME et ses controverses

A la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, Adam Smith et de nombreux économistes se sont penchés sur la production de masse de biens standardisés, c'est-à-dire l'importance de la valeur travail et la rationalité de l'organisation des entreprises en tirant le maximum de chaque travailleur, dans la révolution industrielle.

Après la seconde guerre mondiale, J.K. Galbraith (1968) souligne l'importance des grandes entreprises dans la modernisation de l'économie dans *Le Nouvel état industriel*.

Pourtant Rosa Luxembourg écrit dans *L'accumulation du capital* : « personne n'ignore qu'un pays dominé exclusivement par la production capitaliste et peuplé uniquement de capitalistes et de salariés n'existe pas encore et n'a jusqu'à présent, jamais existé nulle part »<sup>31</sup>. Cela signifie qu'une économie dominée entièrement par des grandes entreprises ne peut pas exister parce que les petites entreprises sont des sources de créativité sociale et technique et elles créent d'emplois. Par ailleurs, Karl Marx (1976) avait mis en évidence le rôle des petites entreprises, en forgeant les concepts de la « petite production marchande ». Pour Alfred Marshall (1934), la croissance d'un pays, notamment le secteur industriel dépendait à la fois des grandes et des petites entreprises.

Spencer Hull a beaucoup parlé de la place des Petites et Moyennes Entreprises dans l'économie. Selon lui, un entrepreneur est une personne prête à affranchir quelque chose, il a sa propre raison de faire une activité. Son principal objectif est alors de tirer le maximum de bénéfice car il est un individu rationnel.

L'entreprise a trois fonctions essentielles : fonction d'innovation ou de création selon Schumpeter, fonction d'acquisition et d'exploitation de l'information d'après Hayek et fonction d'organisation selon Leibenstein. La fonction d'innovation est vérifiée dans le cas des PME chinoises. En effet, en Chine, la majorité des PME sont innovantes car le gouvernement chinois promeut et incite l'innovation et la créativité en aidant les PME innovantes. Ainsi, les entreprises chinoises font de l'innovation une priorité. Cependant, il existe peu de PME innovantes à Madagascar malgré l'existence d'une politique et stratégie nationale d'innovation en matière de propriété intellectuelle. Il est donc nécessaire de renforcer encore plus cette politique.

D'après D. Van Caillie (1998, p.5), l'objectif même poursuivi par la PME diffère souvent de celui poursuivi par les grandes entreprises. Au lieu de maximiser la valeur de l'entreprise,

---

<sup>31</sup> Rosa Luxembourg citée par Jaeger, 1982, page 11.

les PME préfèrent souvent l'objectif de pérennisation et de maintien du contrôle à long terme de l'entreprise. Le maintien de l'entreprise passe inévitablement par la sauvegarde d'une certaine indépendance de l'entreprise à l'égard de ses apporteurs de fonds externes. De plus, au sein des PME, il y a souvent concentration de la propriété et de la gestion au sein d'une seule et même personne. Pour cette raison, les problèmes de l'agence sont peut-être moins importants au sein d'une PME qu'au sein d'un autre type d'entreprise.

## **Section 2 : Rôle des PME dans la lutte contre la pauvreté**

L'un des indicateurs du rôle économique de la PME est celui de sa participation au processus de créativité et d'innovation dans le domaine des technologies nouvelles. En fait, l'innovation est le moteur et le facteur déterminant de la croissance, elle est au cœur du développement des économies et l'un des vecteurs de la compétition mondiale. Ainsi, les PME s'avèrent être les acteurs les plus dynamiques de l'innovation et un véritable moteur dans le développement des emplois de haute qualification. C'est pour cette raison que la Chine met en évidence l'importance des PME innovantes. L'abondance des PME innovantes en Chine entraîne la croissance économique, notamment à l'augmentation du taux de croissance du PIB et contribue ainsi à la réduction de la pauvreté monétaire.

Nous remarquons surtout que le principal problème des pays en développement est surtout le manque de revenus (donc pauvreté monétaire), c'est-à-dire que la plupart de la population sont sans emplois et donc n'ont pas les revenus nécessaires pour subvenir à leur besoin. Il y a donc un problème de chômage. C'est dans cette situation que les PME interviennent en créant d'emplois pour les populations pauvres et ainsi elles contribuent à l'augmentation du PIB réel et donc à la croissance économique.

Cependant, nous avons vu que dans la République Démocratique de Congo, les PME du secteur informel sont très importantes car elles emploient 72% de la population active, et le niveau de revenu est faible dans un pays à nombre d'entreprises informelles élevé (figure 2 du chapitre II). Cela entraîne alors le découragement de la croissance économique dans ce pays.

La plupart des PME n'entraînent pas toujours donc la croissance économique, comme celles de Madagascar. Il s'agit des PME du secteur informel et surtout des microentreprises, qui sont très présentes dans le pays. En effet, d'après les études d'Ayyagari et Coll dans le chapitre précédent, les pays ayant un nombre d'entreprises informelles très élevé, avec quelques grandes entreprises seulement, engendrent le phénomène de « segment manquants », qui entraîne à son tour, non une croissance économique, mais une atonie ou un découragement de

la croissance économique, cela dit même la productivité déjà existante peut-être découragée par ce phénomène.

Néanmoins, les données concordantes démontrent qu'une forte proportion de PME stimule la croissance au niveau de la branche d'activité ou au niveau infranational, mais les choses sont moins claires pour ce qui est du niveau national<sup>32</sup>. L'inconvénient majeur de cette étude est que les dimensions productivité et compétitivité étaient omises puisque l'objet de l'analyse était la taille, et non la vitalité, du secteur des PME<sup>33</sup>. Une récente étude économétrique portant sur les pays de l'UE (Union Européenne, 27 à l'époque) établit une corrélation positive entre PME et croissance économique en montrant que, en moyenne, plus le secteur des PME est développé dans un pays, plus le taux de croissance de ce pays est élevé<sup>34</sup>. Selon une autre étude portant sur 41 pays à revenu moyen supérieur et à revenu élevé, ce serait les grandes entreprises et non les PME qui influeraient le plus sur la croissance. Cette même étude précise toutefois qu'une dépendance excessive envers les grandes entreprises ont des effets négatifs sur la croissance en raison de la position dominante que ces entreprises finissent par occuper sur le marché<sup>35</sup>.

Le secteur des PME est sans doute trop hétérogène pour qu'une tendance uniforme se dégage distinctement pour la contribution de ce secteur à la croissance. Néanmoins, la différenciation de ces entreprises en fonction de leur âge donne une idée plus claire. C'est le sous-segment relativement restreint des jeunes entreprises dynamiques qui contribue le plus à la croissance économique. Des études empiriques ont établi une corrélation significative entre l'entrée de nouvelles entreprises et la croissance économique<sup>36</sup>. De plus, le taux d'entrée est beaucoup plus important dans les pays à revenu élevé que dans les pays à faible revenu (6,4 contre 0,4). Les données empiriques disponibles confirment que les PME sont un véritable moteur de la création d'emplois, mais leur productivité et leurs salaires sont inférieurs à ceux des grandes entreprises. Soutenir les PME en raison de leur contribution à l'emploi sans les

---

<sup>32</sup> Dans la synthèse des travaux réalisés par D.R.Silivestru dans *European SMEs and economic growth ; A firm size class analysis of the Alexandru Ion Cuza University-Economics* (vol. 59-3, Cluj, 2013).

<sup>33</sup> P. Vandenberg : *The relevance of firm size when reforming the business environment*, document destiné au Groupe de travail sur l'environnement des entreprises, 2005.

<sup>34</sup> Dans Silivestru (2013), op.cit

<sup>35</sup> K. Lee et coll: « Big businesses and economic growth: identifying a binding constraint for growth with country panel analysis », dans *Journal of comparative Economic* (2013, vol 41-2).

<sup>36</sup> Dans L. Klapper, I. Love et D. Randall : *New firm registration and the business cycle*, document de recherche de la Banque Mondiale sur les politiques n° 6775, 2014.

différencier par sous-segments risque de privilégier la quantité au détriment de la qualité des emplois, surtout dans les pays en développement qui ont une forte proportion de microentreprises informelles comme Madagascar.

L'étude montre que les PME sont très hétérogènes, les différents sous-segments affichant des tendances contradictoires. L'opinion répandue selon laquelle les PME sont synonymes de création d'entreprises et d'emplois, et méritent donc d'être soutenues, s'avère si simple. La taille de l'entreprise n'est pas le seul paramètre à prendre en considération pour savoir qui crée des emplois, et risque par conséquent d'induire des conclusions erronées quant à l'action des pouvoirs publics. Les chiffres des pays avancés permettent de penser que l'activité entrepreneuriale et la création d'emplois qui l'accompagne tiennent davantage à l'âge qu'à la taille des entreprises. Les petites entreprises de création récente sont celles qui ont le plus fort taux de croissance de l'emploi et qui, de loin, contribuent le plus à la création d'emplois. Les responsables politiques devraient donc envisager de cibler des mesures spécifiques sur ces jeunes entreprises en expansion, en vérifiant si les effets attendus sur les plans quantitatif et qualitatif se produisent.

Dans les pays en développement, le segment des PME se compose généralement d'une surabondance de microentreprises informelles qui ne se développent pas et d'un nombre infime de petites et moyennes entreprises (le segment manquant). Le soutien apporté aux microentreprises ne devrait pas être abandonné car celles-ci constituent une source de revenus là où l'emploi salarié est inexistant.

### **Section 3 : Les problèmes des PME à Madagascar et recommandations**

Même si les PME ont des raisons d'exister, elles se heurtent cependant à diverses difficultés :

Le problème de financement est la première et grande difficulté des PME. Cela est en rapport avec le taux d'intérêt, le délai de remboursement appliqués par les institutions de crédit. En effet, ces institutions de crédit appliquent au taux non rentable pour l'activité des PME et qui va limiter leur accès à ce système de financement. Au niveau du remboursement, le délai est court et ne permet pas à ces entreprises de se développer avant de rendre la dette. Ainsi, face à des besoins de financement, les PME sont obligées de demander de l'aide aux proches comme à des amis, à la famille auxquels les conditions sont plus souples et négociables.

Avec ce problème de financement, les PME tirent un chiffre d'affaires plus faible. D'où, il leur est difficile de payer les salaires et de recruter de nouveaux personnels qualifiés. Pour

pallier ce problème, un premier fonds d'investissement, Miarakap, mobilisera pas moins de 30 milliards d'ariary pour accompagner les PME locales sur les dix prochaines années pour le cas de Madagascar<sup>37</sup>. Miarakap constitue l'ensemble des actionnaires et partenaires locaux et internationaux de renom caractérisés par leur ancrage à Madagascar, tels que les principales banques locales ; des grands groupes (Axian, Pêcheries du Sud) ; l'Association de microassurance rurale Adéfi, et plusieurs investisseurs individuels malgaches.

Pour créer un secteur dynamique de PME, l'une des stratégies fondamentales consiste à adopter une vision holistique à long terme. Dans un empressement à s'attaquer au chômage, les gouvernements des pays en développement s'attachent à stimuler la croissance économique en oubliant parfois qu'en l'absence de programmes de développement adaptés et responsables, cette croissance supplémentaire peut détruire les ressources productives du pays sans effet réparateur sur les divisions que la société et les conditions économiques ont créées au sein de la production.

En septembre 2015, 193 pays ont adopté les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui définissent ce que les pays doivent faire pour sortir de la pauvreté, des inégalités, du sous-développement et de la dégradation de l'environnement qui affligent de nombreuses régions dans le monde. Les ODD s'appuient en principe sur le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement. Ces objectifs anticipent un avenir libéré de l'oppression du court terme qui domine aujourd'hui la grande partie des réflexions politiques et économique en Afrique, notamment à Madagascar. La relation entre les PME et les ODD n'a pas encore été étudiée de façon approfondie. Les ODD portent pourtant une importance particulière pour les PME (surtout celles prestataires de services), car beaucoup de ces objectifs portent sur des thèmes auxquels les PME peuvent facilement s'associer, comme par exemple le besoin d'une éducation et de soins, de santé, d'opportunités, d'emplois décents et d'un lieu sûr pour vivre et travailler.

D'après l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), qui s'occupe de la santé économique des pays en développement, l'accès au marché mondial par la libéralisation, la dérèglementation et la démocratisation est la meilleure façon, pour les pays en développement, de réduire la pauvreté et les inégalités. Dans ce contexte, le

---

<sup>37</sup> Par Emmanuel Atcha, journaliste dans « La tribune », le 12 Février 2018  
<https://afrique.latribune.fr//finances>

développement d'un secteur privé dynamique permettant aux PME de jouer un rôle central est un élément important.

Dans le domaine de l'exportation, le spécialiste Khemraj Ramful, Consultant principal, Management de la qualité des exportations, Centre du Commerce international, explique à quel point les PME jouent un rôle essentiel dans les programmes de réduction de la pauvreté du fait de leur contribution à la croissance économique. Mais il faut aider ces PME, souligne-t-il, dans la facilitation de l'accès aux informations sur les réglementations techniques et les normes, dans la conformité aux exigences des Normes internationales et en leur donnant un meilleur accès à des services compétents d'évaluation de la conformité. Ainsi, nous pouvons aider les PME à s'épanouir dans un marché mondial de plus en plus compétitif et à jouer leur rôle dans le recul de la pauvreté. Pourtant, c'est loin d'être le cas pour Madagascar car rappelons que la plupart des PME à Madagascar sont des entreprises locales et aussi informelles<sup>38</sup>.

Le rapport fait à Antananarivo en 2017, qui s'intitule « Variations de fortune et persistance de la pauvreté à Madagascar : Récentes découvertes » sur les analyses des données d'enquêtes de ménages successives réalisées par l'INSTAT (en 2005 à 2012) stipule que : « Madagascar fait face à d'innombrables défis dans sa lutte pour réduire la pauvreté : un manque aigu d'infrastructures, chocs climatiques sévères, mauvaises connections en transport, accès limité aux marchés, et dans certains cas, des politiques contre-productives en réponse aux chocs externes » . Le rapport insiste sur le rôle des microentreprises car elles ne parviennent pas à augmenter leur productivité et leurs bénéfices à cause de la pauvreté généralisée, de la faible demande pour les biens et services non-agricoles, de la performance de la main d'œuvre, et des difficultés à rembourser des emprunts. Selon ce rapport, ces entreprises employant la grande majorité des travailleurs non-agricoles, ne peuvent donc ni croître, ni générer plus d'emplois, ni augmenter les salaires.

Pour que les PME puissent être innovantes et compétitives, elles ont besoin de services de soutien capables de leur fournir une assistance dans les principaux domaines de la gestion d'entreprise (comptabilité, gestion, technologies de l'informations et des communications (TIC)), mais aussi dans les domaines de l'analyse et de la prospection de marchés, du développement et de l'amélioration des produits, de la mise en conformité avec les normes en vigueur.

---

<sup>38</sup> Dans <https://www.iso.org/fr/news/2015/03/Ref1937.html>

D'après le baromètre 2018 de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF), Madagascar compte 91 PME seulement contre 302 PME dans la République Démocratique de Congo, parmi les 9396 entreprises interrogées dans les 16 Etats Africains. Cela signifie que les PME à Madagascar ne sont pas considérables.

D'après encore le baromètre, 77% des PME malgaches sont créées depuis plus de 5ans et 20% entre 1 et 5 ans. La majorité des PME malgaches sont alors anciennes, il n'y a pas relativement assez de création de nouvelles PME les 5 dernières années. L'innovation est difficile.

Concernant l'exportation des PME à Madagascar, 59% des entreprises interrogées réalisent un chiffre d'affaires à l'export<sup>39</sup>.

Tout comme la Chine, les PME malgaches ont besoin d'être innovantes et nombreuses pour que leur contribution puisse avoir de l'impact positif dans la lutte contre la pauvreté monétaire, notamment dans la croissance du PIB par tête. Pour arriver à cela, la promotion des PME doit-être primordiale pour le Gouvernement malgache.

---

<sup>39</sup> [www.cpccaf.org](http://www.cpccaf.org)

## CONCLUSION GENERALE

L'entreprise, qu'elle soit grande ou petite, est une unité de production de biens ou de services, elle est censée trouver le maximum de profit. Néanmoins, dans les actions de lutte contre la pauvreté, ce sont les grandes firmes qui sont les plus mises en lumière. Or, dans cette étude, les caractéristiques des petites et moyennes entreprises sont apportées afin de voir et analyser leur contribution dans la réduction de la pauvreté surtout dans les pays en développement le cas de Madagascar.

Tout au long de ce travail, nous avons pu voir que la pauvreté peut se présenter sous différentes formes. Cependant, nous voulons insister sur la façon de pouvoir réduire la pauvreté monétaire. C'est dans cette perspective que nous avons essayé de montrer la contribution des Petites et Moyennes Entreprises dans cette lutte qui n'a pas été toujours facile pour le cas de Madagascar.

L'étude des PME n'est pas aussi sans encombre du fait que la définition même du terme PME est spécifique pour chaque pays. Nous avons quand même pu éclaircir ce sujet en prenant en compte l'étude des cas de la Chine qui est un pays nouvellement riche grâce en partie par ses PME innovantes, la République Démocratique de Congo encore en développement malgré le nombre considérable de ses PME, et enfin le cas de Madagascar où les microentreprises sont surtout les plus abondantes.

La contribution des petites et moyennes entreprises (PME) à l'innovation et au développement économique n'a pas toujours été prise en considération que récemment, cela est due à leur faible investissement direct dans la R&D. La place de ces PME a commencé à être reconnue dans les années 1990. Elles ont un impact sur l'innovation car elles sont plus susceptibles de mener les innovations radicales. Elles peuvent aussi contribuer davantage à l'innovation dans les secteurs à forte intensité en capital et en connaissances, et à faibles économies d'échelle, ces petites et moyennes entreprises s'appuient facilement sur l'environnement externe et les externalités de connaissances pour innover.

Les PME contribuent donc à réduire la pauvreté dans le sens où elles sont instaurées dans les zones où vivent les populations pauvres, elles les emploient et leur production est destinée aux pauvres. Toute stratégie de développement des PME inclut dans une stratégie de lutte contre la pauvreté, mène à la croissance économique et en même temps à la lutte contre la pauvreté. C'est pour cette raison que les PME jouent un rôle important dans les pays en

développement. Néanmoins, les PME à Madagascar font face à la difficulté d'accès à l'investissement alors qu'elles sont une source majeure d'emplois, de revenus et de recettes à l'exportation.

Pour toutes ces raisons, les PME sont très importantes dans la création d'emplois, surtout pour les pays en développement comme Madagascar. La promotion et la création de ces PME doivent donc être soutenues par le gouvernement.

## Bibliographie indicative :

### Ouvrage :

- Banerjee, A., Duflo E. (2011). *Poor Economics: a radical rethinking of the way to fight global poverty*. Repenser la pauvreté, Seuil, Paris, 2012.
- Baratier J. (2005). *L'entreprise contre la pauvreté la dernière chance du libéralisme*. Paris: Autrement, 186p.
- Chandler, A.D. (1980). *The Visible Hand*. The Managerial Revolution in American Business, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press.
- Coase, R. (1937). « The nature of the firm ». *Economica*, vol. 4, p. 386-405.
- Coriat, B., Weinstein O. (1995). *Les nouvelles theories de l'entreprise*.
- Dalsace, F. et Ménascé, D. (2011). *Entreprise contre la pauvreté*. Paris : Jean-Jaures, 67p.
- Demsetz, H. (1967). « Toward a Theory of Property Rights ». *American Economic Review*, vol. 57, p. 347-359.
- Fournier, C. (1995). *Technique de gestion des PME, approche pratique*, les éditions d'organisations. Paris
- Lescure, M. (1996). *PME et croissance économique. L'expérience française des années 1920*, Paris, Economica.
- Lukuitshi, A. (2009). *Financement des PME*. Inédit, UNIKIS
- Razafindravonona, J. (2007). « *Pauvreté et Distribution des Services Sociaux à Madagascar* ». Editions Universitaires Européennes, p.258
- Sen, A. (1987). *Commodities and capabilities*. Oxford University Press
- Articles :
- Ravallion, M. (1996). « *Issues in Measuring and Measuring Poverty* ». *The Economic journal* [en ligne], 106 (438), 1328-1343
- Pierre-André, J. (2008). *Vingt ans de recherche francophone en PME et entrepreneuriat. Trente ans de théorie en PME* [en ligne], 21(2) (page consultée le 17/02/19)  
<https://id.erudit.org/iderudit/029433ar>
- Williamson, O.E. (1981). « *The modern corporation: origins, evolution, attributes* ». *Journal of Economic Literature* [en ligne], 19 (4) (page consultée le 18/01/19)  
<https://www.jstor.org/stable/2724566>

## Table des matières :

<i>REMERCIEMENTS</i> .....	i
<b>SOMMAIRE</b> .....	ii
<b>LISTE DES ABREVIATIONS</b> .....	iii
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	iv
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	iv
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	1
<b>CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE SUR L'ENTREPRISE ET LA PAUVRETE</b> .....	3
Section 1 : Introduction.....	3
Section 2 : Historiques de la pauvreté et de l'entreprise.....	3
I.2.1. Concept de pauvreté.....	3
I.2.2. Concept d'entreprise.....	5
Section 3 : Entreprise et lutte contre la pauvreté.....	7
I.3.1. Intégration des PME dans la lutte contre la pauvreté.....	7
I.3.2. PME et Etat dans la lutte contre la pauvreté.....	12
<b>CHAPITRE II : ETUDE DES CAS</b> .....	15
Section 1 : Contribution des PME dans la lutte contre la pauvreté cas de la Chine dans la province de Zhejiang.....	16
II.1.1. Situation de la Chine.....	16
II.1.2. Les PME en Chine .....	17
II.1.3. PME moteur de croissance à Zhejiang.....	19
Section 2 : Rôle des PME dans la lutte contre la pauvreté à Kinshasa, région de la République Démocratique de Congo .....	20
II.2.1. Situation géoéconomique de la RDC.....	20
II.2.2. Les PME au Congo .....	20
Section 3 : Cas central Madagascar.....	22
II.3.1. Situation géoéconomique de Madagascar.....	22
II.3.2. Le rôle des PME à Madagascar.....	23
<b>CHAPITRE III : REALITES SUR LE ROLE DES PME DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE</b> .....	28
Section 1 : Débats théoriques concernant les concepts de la pauvreté et de l'entreprise .....	28
III.1.1. Pauvreté .....	28
III.1.2. Entreprise PME et ses controverses.....	29
Section 2 : Rôle des PME dans la lutte contre la pauvreté.....	30
Section 3 : Les problèmes des PME à Madagascar et recommandations.....	32
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	36

<b>Bibliographie indicative :</b> .....	vi
<b>Table des matières :</b> .....	vii

Thème : ROLE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Nombre de page : 37

Nombre de tableaux : 06

Nombre de figures : 02

Nom et prénoms : ANDRIATSARAFARA Aina Fanomezana

Mention : Economie

Option : Partenariat Public Privé

Année d'étude : Licence 3

Année Universitaire : 2017-2018

Adresse : 53/2 Cité TANAMBAO 67ha sud

E-mail : [ainaf07.ania@gmail.com](mailto:ainaf07.ania@gmail.com)

## RÉSUMÉ

Le phénomène de pauvreté est un problème qui touche le monde. L'étude et la lutte contre celle-ci ont déjà débuté depuis des décennies et elles continuent jusqu'à présent. Nombreux sont les actions menées par les organismes internationaux pour réduire la pauvreté. La promotion des PME a été parmi les principales perspectives. Mais pourquoi s'intéresser tant aux PME dans cette lutte contre la pauvreté ?

Ce présent mémoire passe en revue les différents travaux des chercheurs concernant les notions de pauvreté, d'entreprise et des PME. Ensuite, l'étude de trois cas spécifique notamment les PME chinoises, les PME dans la République Démocratique de Congo et le cas central des PME à Madagascar, permettra de mieux cerner les caractéristiques et le rôle des PME. Grâce à cette étude, nous pouvons émettre des discussions sur les théories apportées dans la revue et apporter des recommandations. En effet, au 18<sup>ème</sup> siècle, la plupart des économistes, tels que Adam Smith, ont pris en compte l'entreprise en général dans les théories et l'étude de la croissance économique. John Kenneth Galbraith a mis l'importance des rôles joués par les grandes firmes dans la modernisation de l'économie et dans la réduction de la pauvreté monétaire. Ce n'est que suite aux crises pétrolières de 1970 que des chercheurs ont pu constater que les PME ont, elles aussi une part considérable dans la lutte contre la pauvreté. Les PME sont les plus importantes sources d'emplois surtout pour les pays en développement comme Madagascar. Cependant, elles se heurtent à des conditions qui ne leur sont pas favorables. C'est pour ces raisons qu'il est impérativement nécessaire pour le gouvernement de venir en aide à ces PME.

**Mots clés** : Entreprise, théorie, pauvreté monétaire, croissance économique, PME

Encadreur : Monsieur FANJAVA Rudy Karl